



LIVRET D'ACCUEIL

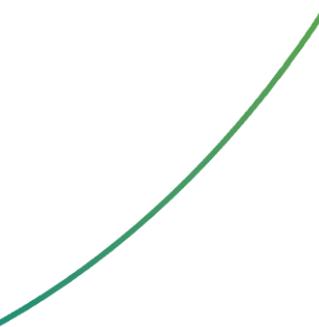
A DESTINATION DES PATIENTS
EN SOINS PALLIATIFS
ET DE LEURS FAMILLES

EDITION 2023

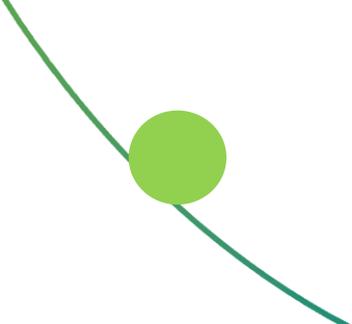
ENR-2022-0069 02



CLINIQUE
DE L'ANJOU



BIENVENUE



Madame, Monsieur,

Vous êtes hospitalisé au sein de la Clinique de l'Anjou, dans une unité qui dispense des soins actifs et continus, pratiqués et coordonnés par une équipe pluridisciplinaire.



Nous avons pour objectif de prévenir et soulager votre douleur ainsi que les autres symptômes. Nous prenons en compte la souffrance sous tous ses aspects qu'elle soit physique, morale, sociale ou spirituelle.

Notre volonté est d'assurer une prise en soin optimale pour vous et vos proches.



L'équipe

Les médecins référents en soins palliatifs

Dr Gaëlle ANNWEILER
Dr Philippe HOURDIN
Dr Richard LEBESSON

Dr Charline LE GRAND
Dr Marion WERQUIN

Les soins de support

Infirmière Référente Soins Palliatifs
Infirmière Référente en Cancérologie
Infirmière Ressource Douleur
Infirmière Stomathérapeute

Marine Vieira
Nathalie Lebreton
Nathalie Lebreton
Anne-Blandine Jamet

Psychologues
Assistante sociale
Diététiciennes

Amélie Viennot et Julie Schwartz
Myriam Vialelle
Céline Mander et Amélie Rivault

L'équipe paramédicale

Infirmiers, Aides-Soignants et Agents de Service Hospitalier
Kinésithérapeutes

Les représentants des cultes

Il est possible de rencontrer un représentant des différents cultes.

Une équipe d'**aumônerie** est présente sur le site, afin :

- D'assurer une présence auprès des patients et/ou de leur famille : écoute et accompagnement.
- De répondre aux demandes religieuses : Service de communion en semaine ; Prière, rite d'au revoir bénédiction du corps ; Appel d'un prêtre possible pour les sacrements (onction des malades, réconciliation).

L'équipe de la Clinique travaille en collaboration avec les **Equipes Mobiles en Soins Palliatifs (EMSP)**, l'**Hospitalisation A Domicile (HAD)** et la **Coordination de l'Accompagnement en Soins Palliatifs Angevine (CASSPA)**.

Le **Service d'Accompagnement et de Soutien A Domicile (SASAD)**, propose écoute et soutien psychologique aux aidants, ainsi qu'aux enfants et aux adolescents (0-18 ans) confrontés à la maladie (cancer).

*SASAD - 20, rue Amsler 49100 Angers
02.41.73.07.61*

Notre prise en charge des patients en soins palliatifs

Les soins sont adaptés à vos souhaits et à votre rythme

- Vous ne serez pas systématiquement réveillé pour la réalisation d'un soin. Il est convenu que la toilette pourrait être écourtée tout en assurant une bonne hygiène.
- Vos paramètres vitaux seront relevés une fois par 24h, sauf prescription médicale contraire.
- Votre petit déjeuner sera servi à votre réveil.
- Pendant vos temps de repos, la prise des traitements sera évaluée avec le médecin afin de vous réveiller uniquement pour les traitements indispensables.

Votre chambre



Votre chambre est équipée d'une douche et de toilettes.

Vous pouvez la personnaliser si vous le souhaitez (photos, lampes, oreillers, plaids...).

Pour votre confort et votre bien-être, de la musique, des livres, des jeux... pourront vous être proposés.

Les affaires personnelles (vêtements, linges et nécessaire de toilette) sont fournies par votre entourage. Le lavage du linge est à la charge de vos proches.

Les repas

Si vos proches vous apportent de la nourriture ou des boissons en quantité adaptée, vous pourrez demander une table de nuit réfrigérée au service pour les conserver.

Une carte spécifique « Alimentation Plaisir » avec un plus large choix de produits est à votre disposition sur demande.

Si l'un de vos proches veut partager un repas avec vous, il devra se présenter à l'accueil principal de la clinique pour demander un ticket repas-accompagnant à donner ensuite à l'équipe soignante qui passera commande aux cuisines. Cette prestation est payante, le personnel du service pourra vous renseigner pour les tarifs.

Attention, les tickets des repas devront être remis :

- Pour le déjeuner avant 10h40 ;
- Pour le dîner avant 16h50.

Le service pourra vous proposer ainsi qu'à vos proches une collation et/ou une boisson dans l'après-midi ou dans la nuit.

Camomille Anjou



L'Association CAMOMILLE Anjou : Calmer, Accompagner, Modeler, Offrir en Musique un Instant... des « LL » pour s'Evader à l'Anjou, propose des prestations pour apporter un confort moral aux patients en soins palliatifs ou hospitalisés pour une longue durée.

Des temps de socio-esthétique, de coiffure, de pédicure, de réflexologie... peuvent vous être proposés gratuitement.

D'autres prestations peuvent également être mises à votre disposition :

- la Morphée box pour la méditation et la sophrologie
- le kit bien-être (composé d'une bouillotte, d'un coussin...)

Si vous le souhaitez, certains soins, actes douloureux associés à des gestes invasifs, pourront être réalisés avec le casque de réalité virtuelle Bliss.



N'hésitez pas à solliciter l'équipe soignante.

L'aromathérapie

L'aromathérapie est l'utilisation des composés aromatiques des plantes, la plupart du temps sous forme d'huiles essentielles, dans une optique de prévention et de soulagement de certains troubles ainsi que de bien-être et d'apaisement.

A la Clinique, deux synergies, **apaisante et assainissante**, peuvent être diffusées dans votre chambre, sur prescription médicale.

Les visites

Les visites sont autorisées de 13h à 20h. Néanmoins si vous le souhaitez, vos proches peuvent être auprès de vous à tout moment, de jour comme de nuit, après autorisation médicale.

Les visites des enfants sont autorisées, quel que soit leur âge, sous la responsabilité d'un adulte et sous réserve de l'accord de l'équipe médicale.

Cependant, il est possible que vos proches soient invités à quitter la chambre un moment pour dispenser des soins, pour un entretien ou pour les besoins du service.

Si vos proches souhaitent obtenir des informations sur votre état de santé, l'équipe soignante communiquera le numéro de téléphone du service. Il est important de désigner une personne de confiance, qui donnera à son tour les informations au reste de la famille.

Lorsque l'entourage est présent, l'équipe soignante évite de vous déranger, n'hésitez pas à la solliciter si besoin.

Le nombre d'accompagnants la nuit est limité à 2 personnes. Un de vos proches peut disposer d'un lit d'appoint installé dans votre chambre en prestation payante. Si présence d'un second accompagnement, ce dernier pourra utiliser le fauteuil.

Pour échanger à distance avec votre entourage, une tablette connectée peut vous être proposée pour réaliser des appels en visio (WhatsApp, Face Time...).

L'espace famille

Le salon des familles est un lieu de détente pour vos proches.

Il leur est possible de se restaurer, de prendre une boisson chaude.

Il se situe au 3^{ème} étage (à côté des ascenseurs).



Des jeux pour les enfants sont également à disposition !

Nous vous remercions de respecter et de laisser propre les chambres, les parties communes et le salon des familles.

Comme dans tous lieux publics, il est interdit de fumer dans l'enceinte de la Clinique.

Votre personne de confiance

« Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée en cas où elle serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Cette désignation est faite par écrit. Elle est révocable à tout moment. Si le malade le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions. »

Lors de toute hospitalisation dans un établissement de santé, il est proposé au malade de désigner une personne de confiance dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Cette désignation est valable pour la durée de l'hospitalisation, à moins que le malade n'en dispose autrement. »

Code de santé publique, article L.111-6, en application de la loi N° 2002-203 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Quelle que soit votre décision, informez l'équipe soignante.

Vos directives anticipées

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite, appelée « directives anticipées » afin de préciser ses souhaits quant à sa fin de vie, prévoyant ainsi le cas où elle ne serait pas, à ce moment-là, en capacité d'exprimer sa volonté. »

Si vous n'êtes pas en mesure d'exprimer votre volonté, vos directives anticipées permettront au médecin de connaître vos souhaits concernant la possibilité de limiter ou d'arrêter les traitements en cours.

L'équipe soignante est à votre disposition pour en discuter avec vous.

L'accès

En voiture :

GPS : 47°26'40,03" N 0°32'19,74" O

Si vous venez de Nantes (D523)

- Prenez la sortie en direction de La Roseraie/La Gare/Clinique de l'Anjou
- Continuez tout droit pendant environ 1,9km
- Au rond-point, prenez la deuxième sortie et continuez tout droit pendant environ 1km puis tournez à droite au 4ème feu sur la rue du Château d'Orgemont (6ème rue à droite)
- Continuez tout droit pendant environ 1km
- La Clinique se situe sur votre gauche

Si vous venez de Paris (A11)

- Prenez la sortie 14 vers Tiercé
- Restez à gauche à l'embranchement, puis suivre A87/Niort/La Roche-sur-Yon/Cholet/Poitiers durant environ 5,5km
- Prenez la sortie 18b vers Angers-Sud
- Continuez tout droit pendant environ 1,6km puis tournez à gauche au 5ème feu sur l'avenue de Lattre de Tassigny
- Continuez tout droit durant environ 500m Au rond-point, prenez la 2ème sortie puis continuez tout droit pendant 400m environ
- Tournez à droite pour rester sur Rue de l'Hirondelle
- La clinique se situe sur votre droite

Si vous venez du centre-ville (Boulevard Maréchal Foch)

- Prenez la direction Sud-Est sur Boulevard Maréchal Foch puis prenez à gauche rue Paul Bert
- Au rond-point, prenez la 2ème sortie sur Rue Rabelais en direction de A 87/Cholet/Poitiers/Les Ponts de Cé
- Continuez tout droit pendant environ 800m
- Au rond-point prenez la 2ème sortie sur avenue de Lattre de Tassigny
- Continuez tout droit durant environ 1,3km
- Au rond-point, prenez la 2ème sortie puis continuez tout droit pendant 400m environ
- Tournez à droite pour rester sur Rue de l'Hirondelle
- La clinique se situe sur votre droite

Si vous venez de Cholet (A 87)

- Prenez la sortie 20 vers Angers-Centre/Angers-Sud
- Continuez tout droit (N260) pendant environ 2,6km
- Au rond-point prenez la 4ème sortie puis continuez tout droit pendant 400m environ
- Tournez à droite pour rester sur Rue de l'Hirondelle
- La clinique se situe sur votre droite

En bus :

N°3 Murs-Érigné-Avrillé-Adézière
Descendre à l'arrêt Pôle Tassigny

N°11 Clinique de l'Anjou Descendre au terminus (devant l'accueil principal de la Clinique)



Entrée jour



Entrée nuit



9, Rue de l'Hirondelle
49044 Angers Cedex 01

www.clinique-anjou.fr
02.41.44.71.71

